

La formation matérielle de la classe ouvrière à Montréal entre 1790 et 1830

Robert Tremblay

Volume 33, numéro 1, juin 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303750ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303750ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, R. (1979). La formation matérielle de la classe ouvrière à Montréal entre 1790 et 1830. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33(1), 39–50.
<https://doi.org/10.7202/303750ar>

LA FORMATION MATÉRIELLE DE LA CLASSE OUVRIÈRE À MONTRÉAL ENTRE 1790 ET 1830¹

ROBERT TREMBLAY
Département d'histoire
Université de Montréal

À la lumière des récents travaux sur le mouvement ouvrier au Québec, nous en sommes venus à constater la nécessité de mettre en relief les mécanismes de formation de la classe ouvrière. Plus précisément, nous avons posé les questions, à savoir: quels ont été les premiers modes d'appropriation de la force de travail par le capital? Comment s'est tissé un premier réseau de rapports de production capitalistes à l'intérieur de l'espace colonial que représente le Bas-Canada au début du XIX^e siècle? Dans la poursuite de cet objectif, nous avons utilisé une documentation comprenant plus de 3 000 actes notariés (surtout des contrats d'engagement et un nombre moindre de conventions de marché)² de façon à dégager le mieux possible les traits dominants de l'organisation du travail à Montréal entre 1790 et 1830. Avant d'aborder directement ces questions, il convient de rappeler certaines coordonnées historiques dans lesquelles s'inscrit cette recherche.

¹ Cet article est une version modifiée d'une conférence présentée à Rimouski le 1^{er} octobre 1977, dans le cadre du congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française. Sur les multiples aspects de la formation matérielle de la classe ouvrière, on pourra consulter avec profit un numéro spécial de la revue *Mouvement Social*, no 97 (oct.-déc. 1976); E. J. Hobsbawm, «The formation of the industrial working class: some problems», in *III^e Conférence internationale d'histoire économique* (Munich, 1965); E. P. Thompson, *The Making of the English Working Class* (Middlesex, 1968); J. Kuczynsky, *Les Origines de la classe ouvrière* (Paris, 1967).

² Un acte d'engagement renferme une foule d'indices sur l'occupation ou le lieu de résidence des parties en présence (patron et employé), la durée du contrat, la nature des ouvrages à exécuter, la propriété des outils, les horaires de travail, les salaires, les modes de paiement et les clauses disciplinaires. Des séries complètes d'actes d'engagement et de conventions de marché ont été utilisées pour les années 1790-1815, alors que pour les années 1816-1830, nous avons procédé à un échantillonnage de 20%. Cette forme de cueillette de l'information, imposée par des cir-

I — Le cadre d'analyse

L'essor du commerce du bois dans le Bas-Canada au début du XIX^e siècle a pour effet immédiat de concrétiser la réalité du marché capitaliste³ à l'intérieur de nombreuses sphères de la production sociale. Les premières retombées d'une généralisation de l'économie marchande se manifestent à Montréal par l'apparition d'unités de production beaucoup plus articulées aux lois du capitalisme, où la division du travail a tendance à s'accroître et à se fonder sur des rapports de subordination. En effet, c'est à cette époque que capital et travail s'affrontent pour la première fois dans quelques branches de la production afin d'assurer respectivement leur existence matérielle et leur reproduction.

Deux indices viennent étayer cette argumentation. D'une part, nous avons constaté que durant le premier quart du XIX^e siècle, l'État colonial du Bas-Canada tend à sanctionner de plus en plus l'exploitation capitaliste de la force de travail en consolidant la législation ouvrière — déjà existante depuis le Régime français — au profit d'un nouvel embryon de classe: les petits entrepreneurs industriels. Signalons par exemple la loi régissant les rapports entre maîtres et apprentis, votée à la législature provinciale en 1802⁴. Celle-

constances incontrôlables, nous a obligés, au niveau de l'analyse quantitative, à effectuer certains ajustements. Ainsi, il a fallu éviter de faire des évaluations en chiffres absolus afin de ne pas biaiser la réalité, et travailler davantage avec les moyennes générales et les évaluations en pourcentage. Nous croyons quand même que la documentation recueillie suffit pour étayer l'hypothèse de travail. D'autre part, il est clair que la partie de la recherche concernant les lois ouvrières et les principaux conflits de travail à Montréal au début du XIX^e siècle, gagnerait en qualité à la suite d'un examen plus approfondi des *Statuts* du Bas-Canada, des journaux parus durant cette période et des archives judiciaires.

³ Sur cette question, voir, G. Paquet et J.-P. Wallot, «Le Bas-Canada au début du XIX^e siècle: une hypothèse», RHAF, (1971-1972): 39-61; L. Macdonald, «Petty Bourgeois Aspects of Pre-Industrial Canada», miméo; R. Tremblay, «La nature des procès de travail à Montréal entre 1790 et 1830», *Bulletin du Regroupement des Chercheurs en Histoire des Travailleurs Québécois* (oct.-nov. 1976): 12-19. Rappelons d'ailleurs à ce sujet une citation de Marx: «Tout le développement du capital marchand tend à donner à la production un caractère de plus en plus orienté vers la valeur d'échange et à transformer toujours plus largement les produits en marchandises.» (K. Marx, *Le Capital*, Livre troisième, tome I, Éditions Sociales, 336).

⁴ *Statuts provinciaux du Bas-Canada*, George III, Chapitre XII: 74. Cette loi aurait été fortement inspirée par les dispositions prises par le Parlement de Londres au sujet des apprentis britanniques en 1801. Voir J.-P. Hardy et D. T. Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec 1660-1815* (Montréal, 1977), 87-91; H. Neatby, *Québec, the Revolutionary Age, 1760-1791* (Toronto, 1966), 44-55.

ci accordait aux juges de paix de district le droit d'infliger des amendes ou des peines d'emprisonnement dans les cas de désobéissance ouvrière (alcoolisme, désertion, dommage à la priorité, arrêt de la production, grève, etc.). Tout en reconnaissant l'autorité absolue du patron sur son employé, cette mesure législative visait à désamorcer à l'origine toute manifestation autonome de la conscience ouvrière. Durant tout le XIX^e siècle, cette loi oppressive restera en application de sorte qu'en 1889, les Chevaliers du travail réclameront son abolition⁵.

D'autre part, la montée des premières revendications ouvrières dans le Bas-Canada à cette époque, révèle l'existence d'un rapport antagonique entre capital et travail au sein de la production⁶. Après 1820, certains éléments de la classe ouvrière tentent de s'organiser pour riposter contre l'appropriation de la richesse sociale par une classe de non-producteurs. C'est le cas notamment des imprimeurs de la ville de Québec qui se regroupent en syndicat dès 1827. À Montréal, les tailleurs se soulèvent en 1830 pour exiger de meilleurs salaires, tandis que les charpentiers et les menuisiers déclenchent une grève générale en 1833 pour obtenir la journée de 10 heures ainsi que de meilleures conditions de travail.

Il faut maintenant tenter de percevoir comment la présence d'un premier profil de rapports de production capitalistes s'est traduite à travers l'organisation du travail qui caractérisait les multiples unités de production à Montréal entre 1790 et 1830.

II — Les traits dominants de l'organisation du travail à Montréal entre 1790 et 1830

A — Les caractéristiques de la force de travail

D'abord, tentons de dégager les caractéristiques de la force de travail utilisée à l'intérieur de l'économie montréalaise à cette époque. Les compilations faites à partir des sources documentaires retenues, établissent que les maîtres-artisans représentaient 20% de

⁵ J. De Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit: les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle* (Montréal, 1975), 204-207.

⁶ Sur cette évolution au cours de la première moitié du XIX^e siècle, voir J. Hamelin, J. Rouillard et P. Laroque, *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX^e siècle* (Montréal, 1970); J. Scott, *Sweat and Struggle: Working Class Struggle in Canada 1789-1899* (Vancouver, 1974); C. Vance, « Early trade-unionism in Québec »,

la main-d'œuvre engagée par contrat notarié à Montréal entre 1790 et 1830, tandis que les compagnons, les apprentis et les journaliers majeurs sont perceptibles durant la période; d'une part, la proportion de maîtres-artisans disposant de la connaissance technique d'un métier, propriétaires de quelques outils et parfois d'un atelier, diminue graduellement, alors que de l'autre côté, le pourcentage de journaliers démunis de toutes ressources augmente de façon significative⁷.

Répartition de la main-d'œuvre ouvrière par statut juridique à Montréal entre 1790 et 1830

| | 1791-1800 | 1801-1810 | 1811-1820 | 1821-1830 | 1791-1830 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 1 — MAÎTRES-ARTISANS | 21% | 25% | 18% | 16% | 20% (1110) |
| 2 — COMPAGNONS | 12% | 11% | 16% | 9% | 12% (667) |
| 3 — APPRENTIS* | 17% | 29% | 25% | 21% | 23% (1276) |
| 4 — JOURNALIERS | 7% | 16% | 16% | 21% | 15% (832) |
| 5 — VOYAGEURS | 38% | 17% | 20% | 29% | 26% (1443) |
| 6 — DOMESTIQUES** | 5% | 2% | 5% | 4% | 4% (222) |

* Le dénombrement des apprentis entre 1790 et 1812 a été effectué à partir de la thèse de M.A. de P.-H. Audet, *Apprenticeship in Early Nineteenth Century Montreal 1790-1812* (Université Concordia, 1975).

** Nous croyons que le pourcentage des domestiques est en-dessous de la réalité: en effet, de nombreux engagements de domestiques nous échappent, car à l'époque, ceux-ci s'effectuent le plus souvent au moyen d'une entente tacite.

The Marxist Quarterly, 3 (automne 1962): 26-42; C. Lipton, *Histoire du syndicalisme au Canada 1827-1959* (Montréal, 1976); R. H. Coats, *The Labor Movement in Canada (1830-1913)*, (Toronto, 1913); H. C. Pentland, «The Lachine Strike of 1843», *Canadian Historical Review* (1948). En ce qui a trait aux ouvrages théoriques sur les formes primitives de la résistance ouvrière, voir J.-P. Courthéoux, «Naissance d'une conscience de classe dans le prolétariat textile du Nord, 1830-1870», *Revue Économique*, 8 (1957); E. Coornaert, «La pensée ouvrière et la conscience de classe en France de 1830 à 1848», *Studi in onore di Gino Luzzato*, 3 (Milan 1950); J. Rancière, «Utopistes, bourgeois et prolétaires», *L'Homme et la Société* (mars-juillet 1975); J. Bruhat, «Le mouvement ouvrier français au début du XIX^e siècle et les survivances de l'Ancien Régime», in *Ordre et Classes. Colloque d'histoire sociale de Saint-Cloud* (Paris, 1967), 235-246.

⁷ Selon les estimations du Groupe de Recherche sur la Société montréalaise (GRSM) faites à partir du recensement de Jacques Viger, les journaliers représentaient 17,9% de la population active à Montréal en 1825 (J.-P. Bernard, P.-A. Linteau, J.-C. Robert, «La structure professionnelle de Montréal en 1825», *RHAF* (1976-1977), 3: 414).

Cette subdivision purement nominale de la main-d'œuvre ne donne qu'une idée fragmentaire de la réalité: en effet, chaque titre juridique ne confine pas nécessairement un individu à un rôle déterminé dans la production des biens matériels. Ainsi des maîtres-artisans sont impliqués dans différents niveaux techniques de production; de même, l'appellation de «compagnon» englobe plusieurs types de travailleurs, tels les contremaîtres, les ouvriers spécialisés et les simples subalternes; enfin, les tâches accomplies par les apprentis montréalais au début du XIX^e siècle se confondent de plus en plus avec celles qui sont exécutées normalement par des journaliers ou même des domestiques. En somme, le caractère assez large de ces vocables juridiques impose une grande prudence dans la lecture des données statistiques.

De façon globale, il ressort d'un tel examen qu'à Montréal, au début du XIX^e siècle, les activités commerciales grignotent une bonne partie des effectifs ouvriers, soit 35%, alors que le secteur de la production des biens matériels absorbe pour sa part 50% des travailleurs disponibles. Dans ce dernier cas, il faut dire que les métiers de charpentier, de menuisier, de tonnelier, d'équarisseur et d'ébéniste, reliés au traitement du bois, drainent à eux seuls une bonne partie des effectifs ouvriers.

D'autre part, la main-d'œuvre montréalaise regroupe dans ses rangs (surtout à partir de 1820) de nombreux travailleurs immigrants, souvent d'origine irlandaise, sans ressources et la plupart du temps sans qualification⁸. Or l'injection d'une population flottante, composée d'immigrants, parmi les ouvriers montréalais, contribuera à accroître la mobilité géographique de la force de travail locale à une époque où l'on assiste à un éparpillement spatial des premières entreprises capitalistes, notamment dans le secteur de l'exploitation forestière⁹.

⁸ En 1825, on compte 6 270 montréalais — soit 27,8% de la population de la ville — originaires de Grande-Bretagne (J.-P. Bernard, P.-A. Linteau et J.-C. Robert, «La croissance démographique et spatiale de Montréal», *Cahiers du Groupe de Recherche de la Société montréalaise* (Montréal, 1975), 17). Voir aussi: H. I. Cowan, *British Emigration to British North America, the First Hundred Years* (Toronto, 1961). À propos des conditions sociales et des conditions de travail que subissaient les immigrants irlandais dans les chantiers de construction de canaux, voir C. Larièvre, *Histoire des travailleurs de Beauharnois et Valleyfield* (Montréal, 1974).

⁹ Pour les premiers stades du développement de la production capitaliste, on peut parler de l'existence d'un «prolétariat nomade» constamment en migration d'une région à l'autre et louant sa force de travail sur une base saisonnière pour suffire aux besoins sporadiques des premières entreprises capitalistes. Voir à ce sujet: V. Lénine, *Le développement du capitalisme en Russie* (Éditions Sociales, Paris, 1975).

Outre les immigrants, les femmes et les enfants viendront s'ajouter à la population ouvrière de Montréal durant le premier quart du XIX^e siècle. Bien avant que ne s'implante la grande industrie mécanisée, on a acquis une expérience dans l'exploitation d'une force de travail juvénile et féminine. De fait, l'analyse des actes d'engagement après 1815 révèle la présence d'un groupe de femmes actives non seulement dans les secteurs reliés aux services domestiques mais également dans les secteurs de production, tels la confection de vêtements ou même la fabrication de chaussures. Parallèlement, on constate qu'à partir de 1815, l'institution de l'apprentissage — au moyen duquel un jeune candidat peut s'initier aux rudiments techniques d'un métier sous la direction d'un maître-artisan — a tendance à se désagréger pour faire place au système du salariat juvénile.

Bref, entre 1790 et 1830, une force de travail plus diversifiée, regroupant des immigrants, des femmes et des enfants, fait son apparition à Montréal. Simultanément, de nouveaux attributs viennent s'ajouter aux caractéristiques de la population ouvrière: liberté et mobilité géographique deviennent des traits caractéristiques des ouvriers montréalais qui se mouleront de plus en plus aux besoins d'une production capitaliste naissante.

B — La division technique du travail

Dès le début du XIX^e siècle, Montréal compte des ateliers où la division technique du travail est manifeste. En effet, on assiste déjà à un démembrement des procès de travail individuels, où le maître-artisan effectue l'ensemble des opérations de production, pour voir apparaître des unités de production plus larges où un certain nombre d'ouvriers exécutent simultanément des tâches parcellaires. Ces transformations nous ont semblé assez évidentes notamment dans le secteur de la transformation des métaux à Montréal entre 1790 et 1830. Le cas de la fonderie Ward, fondée vers 1820 par un maître-forgeron, est très éloquent à cet égard: dans cet atelier, la réalisation du produit final reposera sur une série d'opérations partielles (fonte, moulage, arquage, trempage et polissage du métal) dont chacune d'elles sera assumée par un ouvrier distinct. Ce caractère social donné au travail permettra à l'artisan-entrepreneur de se dégager graduellement des activités manuelles, et d'exercer plutôt un rôle de

surveillance et de coordination des tâches productives. En ce sens, les relations de travail vont se confondre davantage à un système d'autorité entre patron et ouvriers.

Le bouleversement de la structure des procès de travail dans ce domaine de la fabrication s'accompagne d'un changement d'orientation dans la production des objets métalliques à Montréal. Signalons qu'à partir de 1807, les chantiers d'exploitation forestière offrent de nouveaux débouchés à la production d'articles de quincaillerie. Aussi les forges montréalaises doivent-elles s'organiser pour fabriquer en série (et non plus sur commande) des objets spécifiques tels que des haches, des scies, des gaffes et des racloirs. En outre, à partir de 1825, deux fonderies s'implanteront dans le faubourg Sainte-Anne de Montréal, se spécialisant dans la construction d'engins à vapeur pour quelques navires mis en chantier à Laprairie, et dans la construction d'engins mécaniques pour les besoins de certaines industries locales (distilleries, imprimeries)¹⁰.

C — *Les moyens de production utilisés*

Une des fonctions historiques de la division « manufacturière » du travail, c'est d'avoir multiplié et perfectionné les outils manuels de production pour les accommoder aux tâches exclusives et parcelaires des ouvriers¹¹. Or, durant le premier quart du XIX^e siècle, on peut constater une prolifération des instruments de travail dans certaines branches de production de l'économie montréalaise. À titre d'exemple, G. Paquet et J.-P. Wallot notaient récemment que les actifs

¹⁰ Quelques études traitent déjà des modes d'organisation du travail à l'époque « manufacturière » du capitalisme au Québec. Signalons les travaux de J. Burgess, « L'industrie de la chaussure à Montréal: 1840-1870 — le passage de l'artisanat à la fabrique », RHAF (1977-1978), 2: 187-211; R. Rice, *La construction navale au Canada entre 1787 et 1890*, (Université McGill), thèse de doctorat en cours; voir également S. B. Ryerson, *Le Capitalisme et la Confédération: aux sources du conflit Canada-Québec, 1760-1873* (Montréal, 1972); L. Dechêne, « Les entreprises de William Price 1810-1850 », *Revue d'histoire Sociale* (avril 1968): 16-32 (l'auteur y traite notamment de l'implantation du « sweating system » dans l'industrie du bois); J.-C. Robert, « Un seigneur entrepreneur, Barthélemy Joliette, et la fondation du village d'industrie (Joliette), 1822-1850 », RHAF (1972-1973), 3: 375-395; les volumes IX et X du *Dictionnaire Biographique du Canada*, dans lesquels on peut retrouver les monographies d'Alfred Dubuc sur la famille Molson et celles de Gérard Tulchinsky sur William Dow et John Redpath.

¹¹ K. Marx, *Le Capital*, Livre I (éd. Flammarion), 254.

mobiliers des forgerons de Montréal avaient augmenté de 100% entre 1790-1796 et 1807-1812¹². Après l'étude d'inventaires après décès, J. Bernier concluait que le nombre d'outils manuels employés dans les boutiques de menuisier à Montréal, au tournant du XIX^e siècle, variait de 33 à 185, tandis que la diversité de ces instruments pouvait osciller entre 16 et 36¹³ : en particulier les outils de sciage et les outils employés pour le dressage du bois se développeront avec une grande rapidité pour atteindre un degré de perfectionnement encore d'actualité.

En ce qui a trait à la propriété des moyens de travail, nous avons constaté que ces derniers passeront progressivement entre les mains de propriétaires qui les employeront pour spéculer sur le travail d'autrui, consolidant ainsi la dépendance de l'ouvrier à l'égard de son employeur. Suite à un sondage effectué auprès de 12 catégories d'ouvriers professionnels (forgerons, maçons, charpentiers, menuisiers, tonneliers, potassiers, ébénistes, scieurs de long, cordonniers, meuniers, imprimeurs et brasseurs) engagés à Montréal au début du XIX^e siècle, nous avons découvert qu'entre 1790 et 1810, la proportion de ces ouvriers qui pouvaient bénéficier de la propriété des moyens de travail était de 27% alors qu'entre 1811 et 1830 ce pourcentage tombe à 18%. À la lumière des contrats d'engagement montréalais de cette époque, nous avons remarqué que sur les chantiers d'exploitation forestière où l'on recrutait massivement des manœuvres, les moyens de production (haches, scies de long, chevalets, cables, chevaux, moulins etc.) étaient exclusivement avancés par les entrepreneurs. Seuls quelques menuisiers embauchés provisoirement sur ces chantiers pour effectuer le sciage du bois, avaient en leur possession quelques outils de travail. Dans les cordonneries, les meuneries, les imprimeries et les brasseries de Montréal à cette époque, une scission est déjà opérée entre les travailleurs et leurs moyens de production, tandis que dans l'industrie domestique de la construction, cette séparation se réalisera plus lentement¹⁴. En somme, ce début de

¹² G. Paquet et J.-P. Wallot, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX^e siècle : préliminaire à une analyse », RHAF (1976-1977), 2 : 187-191.

¹³ J. Bernier, *Quelques boutiques de menuisiers et charpentiers au tournant du XIX^e siècle* (Ottawa, 1976), 27.

¹⁴ À cette époque, le capital se soumet plus souvent qu'autrement les procès de travail tels qu'ils existent, c'est-à-dire sur la base des procès de travail développés historiquement par les différents modes de production antérieurs. Il n'est donc pas étonnant de trouver à Montréal, au début du XIX^e siècle de grandes unités de pro-

concentration dans la propriété des moyens de production à Montréal durant la période indique l'existence de quelques entreprises d'envergure où le capital s'est implanté pour imposer sa domination sur un premier profil de prolétaires.

D — *La rémunération du travail*

L'analyse des actes notariés permet aussi de saisir un autre aspect important des relations de travail à Montréal entre 1790 et 1830: le salaire ouvrier. Le travail salarié devient de plus en plus une valeur négociable en fonction des lois du marché capitaliste. Les navigateurs et les maçons figurent parmi les ouvriers montréalais les mieux rétribués à cette époque, disposant d'un assez bon pouvoir de marchandage auprès des employeurs. D'ailleurs, dès le début des années 1830, ces deux catégories de travailleurs commenceront à se regrouper et à s'organiser en syndicats pour revendiquer de meilleures conditions de travail¹⁵. Inversement, les voyageurs, les domestiques ainsi qu'un bon nombre de journaliers forment une couche d'ouvriers sous-rémunérés, parmi lesquels on retrouve une forte proportion d'immigrants, de travailleurs sans qualification, de femmes et d'enfants.

Bien que les salaires oscillent en fonction de la conjoncture économique dans le Bas-Canada, il n'en reste pas moins que plus de la moitié des travailleurs montréalais touchent des gages qui se situent entre 2£ et 5£ par mois à cette époque, comme l'illustre le graphique. Par ailleurs, nous avons calculé¹⁶ qu'en 1810, un ouvrier urbain

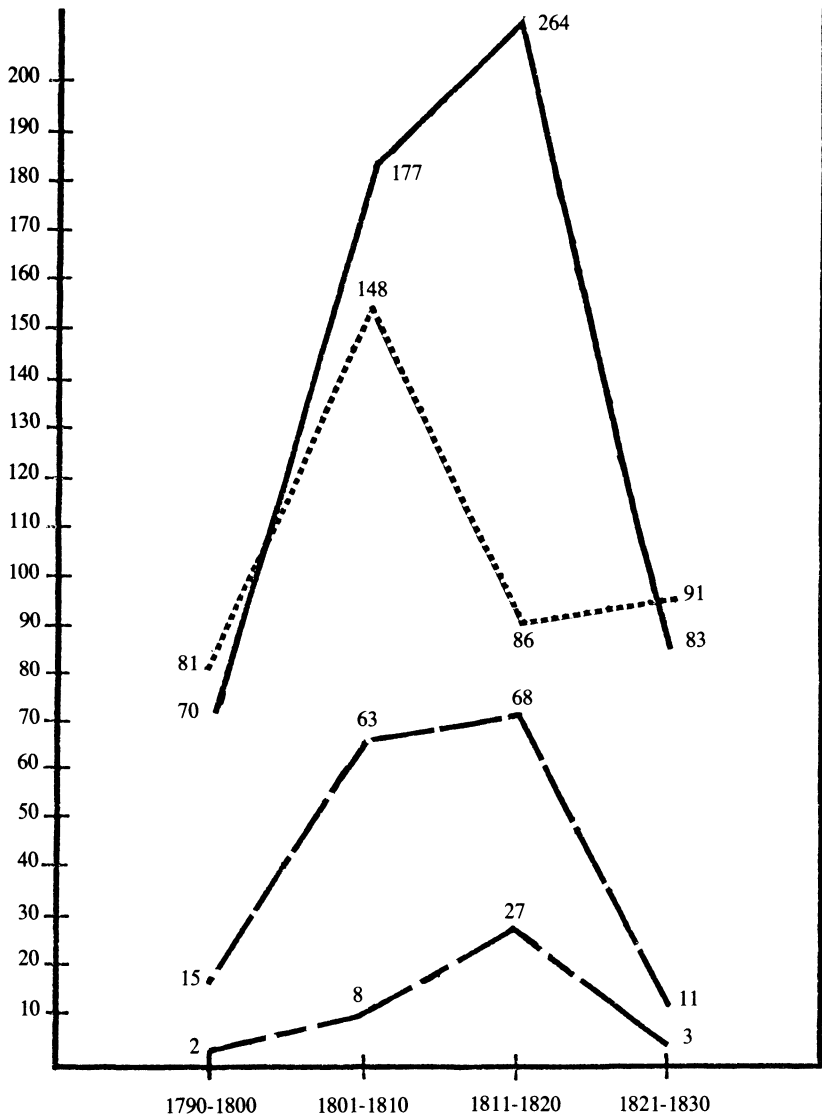
duction capitaliste (comme les chantiers de construction d'envergure) où le procès de travail s'exécute encore sur une base artisanale et à l'intérieur duquel les ouvriers professionnels demeurent propriétaires de leurs moyens de production. Marx désigne cette phase provisoire dans la genèse de la production capitaliste, de soumission formelle des procès de travail au capital (K. Marx, *Un chapitre inédit du capital* (Paris, 1971), 191-223).

¹⁵ C. Lipton, *Histoire du syndicalisme au Canada 1827-1959* (Montréal, 1976), 12-16.

¹⁶ Il suffit de calculer combien il en coûtait au tournant du XIX^e siècle, à une famille moyenne de Montréal — évaluée à 5.46 membres selon le recensement de 1831, *JALBC*, 41, app. Oo — pour se nourrir pendant un mois complet. Nous avons utilisé à cette fin les tableaux relatifs aux prix des principales denrées de cette époque dans F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* (2^e éd., Montréal, 1971), 2: 603, 605, 606. Quant à la détermination du volume de consommation par famille à cette époque, il nous a semblé possible d'utiliser les estimations de J. De Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit: les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle* (Montréal, 1975). Dès lors il était possible d'estimer le pourcentage du salaire ouvrier alloué à la nourriture.

LA VARIATION DU NOMBRE D'OUVRIERS PAR CATÉGORIE DE SALAIRE MENSUEL À MONTRÉAL ENTRE 1790 ET 1830.

Moins de 2£/mois Entre 5£ et 10£/mois ————
 Entre 2£ et 5£/mois ———— 10£ et plus/mois ————



gagnant 5£ par mois entamait en moyenne 30% de son revenu pour nourrir une famille normale de 5.46 membres, tandis qu'un ouvrier gagnant 2£ par mois dépensait en moyenne 60% de son revenu pour l'achat de vivres, laissant ainsi un maigre 40% pour les frais de logement, les frais d'habillement et pour les déboursés en cas de maladie¹⁷. Cette dernière catégorie de salariés se retrouvera donc fréquemment dans une situation de paupérisme avancé.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que la survie des ouvriers montréalais au début du XIX^e siècle deviendra reliée beaucoup plus directement à des facteurs tels que la valeur des salaires, le coût des moyens de subsistance et la périodicité dans le versement des gages.

E — *L'introduction d'une discipline capitaliste du travail*¹⁸

Dans une autre perspective, il est possible de discerner dans quelques ateliers montréalais un durcissement des procédés disciplinaires pour la période étudiée. Au départ, le système des horaires de travail fait l'objet d'un contrôle rigoureux. Dans le but d'assujettir les ouvriers à la journée de travail d'une durée de 12 heures et au rythme ininterrompu de la production, on punit sévèrement les retards et les absences à l'ouvrage. À titre d'exemple, un journalier-tailleur se fait retirer en 1809, la moitié de ses gages parce qu'il n'est pas ponctuel à l'ouvrage; en 1819, un compagnon-forgeron se voit forcer de remettre en temps double les heures ou les journées perdues par son absence au travail. Par ailleurs, le pouvoir patronal dans l'entreprise se manifeste davantage à cette époque, notamment par le biais d'un ensemble de mesures coercitives. En 1805, le contrat d'engagement d'un compagnon-maçon, précise que celui-ci doit obéir aux ordres de ses supérieurs sans murmurer et sans riposter, à défaut de quoi il s'expose à payer une amende. En 1817, un journalier-

¹⁷ En 1900, un ouvrier canadien dépense en moyenne 47.5% de son salaire pour l'alimentation (J. De Bonville, *op. cit.*, 105).

¹⁸ Voir M. Foucault, *Surveiller ou punir. La naissance de la prison* (Paris, 1975). L'auteur traite des procédés disciplinaires comme autant de méthodes qui permettent le contrôle minutieux des opérations du corps et qui assurent l'assujettissement constant de ses forces dans le but de lui imposer le rapport docilité-utilité en vue du processus de production capitaliste. En ce qui a trait à la discipline capitaliste du travail, voir aussi E. P. Thompson, «Time, Work-Discipline and Industrial Capitalism», *Past and Present* (déc. 1967): 56-97; A. Melucci, «Action patronale, pouvoir organisation. Règlements d'usine et contrôle de la main d'œuvre au XIX^e siècle», *Mouvement Social* (oct.-déc. 1976).

scieur peut être renvoyé s'il ne coupe pas quotidiennement une quantité de bois préalablement déterminée par l'employeur. En 1824, un compagnon-tonnelier peut se faire confisquer la totalité de son salaire, s'il produit des pièces de mauvaise qualité. En somme, on assiste dans les entreprises à une systématisation du dispositif disciplinaire hérité du régime français, de façon à subordonner des travailleurs libres, souvent d'origine rurale, aux exigences du profit capitaliste; rappelons qu'à cet effet, plus de 114 apprentis montréalais annuleront leur contrat de travail souvent pour des causes de disputes ou d'altercation avec leur maître au sujet des horaires de travail, de l'absence de formation ou au sujet des mesures contraignantes utilisées par l'employeur pour accroître la production¹⁹. D'autres institutions viendront compléter la formation de la classe ouvrière à une discipline capitaliste du travail. Ainsi, les institutions religieuses joueront un rôle important dans la moralisation et l'encadrement de la classe ouvrière, soit par le biais de l'éducation, soit par l'intermédiaire de la pratique du culte.

Conclusion

En conclusion, il convient d'établir que notre but n'est pas de faire la preuve de l'existence d'un prolétariat héréditaire articulé autour de grandes unités de production mécanisées; il s'agissait plutôt de démontrer comment au début du XIX^e siècle — c'est à dire à une époque pré-industrielle de la genèse du capitalisme — il se noue à Montréal de nouveaux rapports entre les agents de production.

¹⁹ P.-H. Audet, *Apprenticeship in early nineteenth century Montreal, 1790-1812*, 151.